

Bulletin d'information du service de la faune, des forêts et de la nature concernant les dommages causés par le loup aux animaux de rente.

Période : Décembre 2025 (08.12.2025 – 04.01.2026)

1. Dommages aux animaux de rente

Situation dans le canton de Neuchâtel :

Date du dommage	Commune (cadastre)	Animaux de rente prédatés	Mesures de prévention exigées par l'OFEV
-	-	-	-

Situation dans les régions voisines :

Canton de Vaud (frontière avec le canton de Neuchâtel)

Date	Lieu	Proies	Remarques
31.12.25	Valeyres-sous-Rances / Planches Dessus	2 ovins tués	-
03.01.25	Valeyres-sous-Rances / Condemine	1 ovin tué	-

Canton du Jura

Date	Lieu	Proies	Remarques
01.01.25	Ederswiler	2 ovins tués	Responsabilité du loup suspectée. Analyse en cours.

Canton de Berne (Jura bernois et Seeland)

Date	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

France voisine :

Date constat	Lieu	Proies	Remarques
-	-	-	-

2. Décisions de tir récemment délivrées (Arc jurassien)

Canton	Fin de validité	Description	Réalisé
VD	31.01.2026	Autorisation d'élimination de la meute du Mont Tendre	En cours, 9 loups tirés

Couvet, le 7 janvier 2026